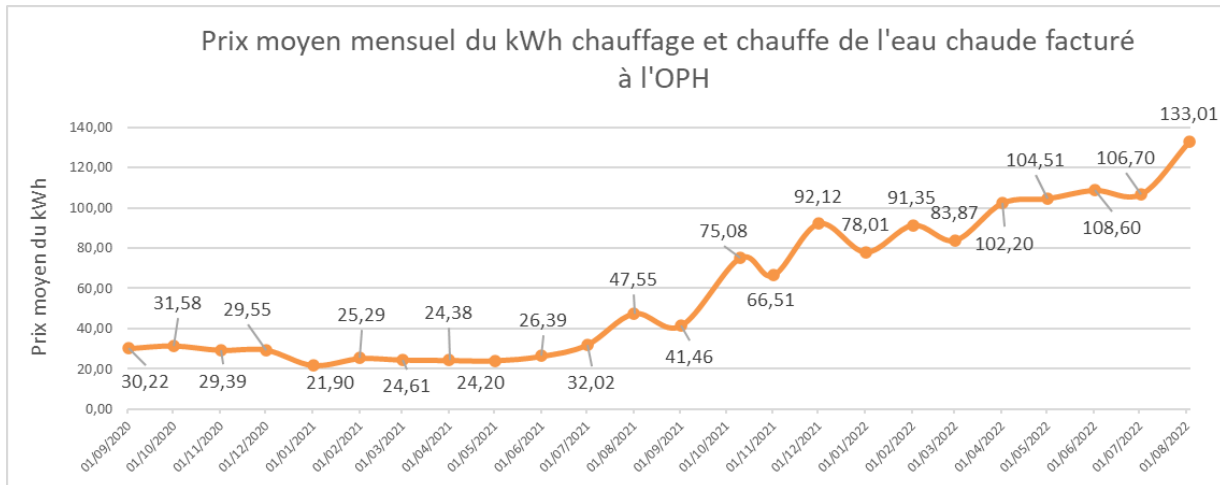


## Information aux résidents

### L'augmentation du prix du gaz : quels impacts sur les charges ?

La forte hausse du prix du gaz de ces derniers mois a un impact direct sur l'OPH de Villemomble dont le patrimoine dispose à 90 % de chauffages collectifs au gaz.



### Concrètement : qu'est-ce que cela signifie pour vous et quelles sont les actions menées par l'OPH de Villemomble ?

- **Le bouclier tarifaire** en place depuis novembre 2021 est **appliqué** par l'OPH. Il s'agit d'une aide versée par l'Etat pour limiter les effets de la hausse du prix du gaz sur les charges des locataires.
- **La régularisation des charges de 2021 sera décalée au premier trimestre 2023** pour permettre l'ajustement de l'aide du bouclier tarifaire à vos provisions de charges versées sur 2021 et 2022.
- **Une augmentation des provisions de charges de chauffage et d'eau chaude sanitaire à compter de septembre 2022 est nécessaire.** Elle ne compensera pas la hausse des dépenses de chauffage mais en atténuera les effets sur la régularisation de charges 2022.
  - ✓ Ces montants seront bien entendu diminués si les prix venaient à baisser,
- Enfin, pour faire baisser les factures, **c'est sur le plan des économies d'énergie** qu'il convient d'agir en réduisant notre consommation de gaz.
  - **La température dans les logements sera limitée la nuit à 17°C de 23h 00 à 6h00 du matin.** A ce stade, la température réglementaire de 19° en journée sera maintenue.
  - L'office s'est engagé dans une démarche **de performance énergétique depuis plusieurs années de son parc** :
    - ✓ **550 logements** ont fait déjà l'objet de réhabilitation thermique
    - ✓ Et dans les 4 prochaines , **ce sont 750 logements** qui feront l'objet d'une rénovation énergétique.

**Soyez certains que nos équipes restent mobilisées pour vous accompagner.**  
**Si vous rencontrez des difficultés importantes pour faire face à ces nouvelles dépenses, vous pouvez nous joindre au 01-45-28-59-39 ou par mail : [info@oph-villemomble.fr](mailto:info@oph-villemomble.fr).**